

BIÈVRES ISÈRE COMMUNAUTÉ

UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE POUR ALIMENTER LA STATION D'ÉPURATION

Il y a quelques années, la collectivité a dû construire une nouvelle station d'épuration en raison de l'augmentation du nombre d'habitants. Cette nouvelle infrastructure a été implantée à côté de l'ancienne, libérant ainsi un terrain disponible pour de nouveaux projets.

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la communauté de communes a décidé de réutiliser cet espace pour contribuer à l'alimentation électrique de la station d'épuration. La décision a été prise d'installer une centrale photovoltaïque sur l'emplacement de l'ancienne station.

Ainsi, 1 200 m² de panneaux solaires ont été installés, surélevés d'un mètre afin de prévenir tout risque d'inondation, un ruisseau étant situé à proximité. Prochainement, un éco-pâturage sera mis en place avec des moutons pour entretenir le terrain, évitant ainsi que les herbes ne poussent trop et ne recouvrent les panneaux.

La centrale photovoltaïque produira 320 mégawattheures par an, couvrant ainsi environ 30 à 45 % des besoins en électricité de la nouvelle station d'épuration. Le retour sur investissement est prévu sur 12 ans. Le coût total du projet, s'élevant à 300 000 €, a été financé sur fonds propres.

La collectivité a également souhaité privilégier, autant que possible, les entreprises locales. Les panneaux ont été fournis par Photowatt, une entreprise située à Bourgoin-Jallieu, avec une durée de vie estimée entre 25 et 30 ans. Leur exploitation a été confiée à l'entreprise Hornet Énergie pour une durée de trois ans. À l'issue de ce contrat, Bièvre Isère réfléchira à la possibilité de reconduire l'accord, avec l'objectif de passer à l'autoconsommation collective.

En parallèle, des groupes scolaires sont accueillis sur le site pour découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration ainsi que les bonnes pratiques à adopter au quotidien. Désormais, ils seront également sensibilisés aux énergies renouvelables, à leurs enjeux, et au fonctionnement de la centrale photovoltaïque implantée sur place.



La station d'épuration et sa centrale photovoltaïque